

Lettre d'information aux adhérents Janvier 2021

Bonne année 2021 ?

Dans le genre imprévu, **ARDENNES**

l'année 2020 aura atteint le haut niveau, et nous rêvons

tous de souffler un peu en 2021. Qui sait de quoi va être faite l'année qui s'ouvre ? La pandémie commencera t'elle à reculer ? Les vaccins feront-ils leur effet ? Ou les mutations du virus lui donneront-elles un nouveau souffle, et aurons-nous à vivre avec lui longtemps encore ? La place de l'imprévu dans nos vies est particulièrement grande ces temps-ci, et nous n'aimons pas cela. Il va nous falloir repenser notre représentation de l'avenir.

En 2020, nous nous sommes rendus compte que les références ou points de repère d'hier ne sont plus. Les métiers les plus dénigrés se sont montrés indispensables pour assurer notre survie. Alors que certains métiers prestigieux se sont montrés particulièrement inutiles. Les hiérarchies communément admises et jamais réévaluées sont tombées, là, sous nos yeux.

Nous avons dû nous familiariser avec un nouveau vocabulaire, mesures barrières,

distanciations sociales, un comble pour Solidarité Paysans où l'accompagnement humain est au cœur des préoccupations!

Pour pallier l'interdiction des rencontres en « présentiel », nous avons expérimenté les nouvelles technologies du numérique, Zoom, Teams. Celles-ci ont permis, il faut le reconnaitre de poursuivre les activités essentielles pour l'association (Conseil d'administration, Assemblée générale, Colloque Agroécologie...).

Mais souvenons-nous que nous sommes des êtres sociaux, qui fabriquons des liens, des échanges, du commun, des êtres qui ont besoin de vie partagée, de vie donnée et offerte. Nous avons vu que sans solidarité, nous étions perdus. Il nous faut donc réinventer la Solidarité. Il nous faut aussi redécouvrir l'espérance « La plus haute forme de l'espérance, c'est le désespoir surmonté », déclarait Georges Bernanos.

« L'espérance, c'est une tension qui nous projette, c'est un immense moteur dans l'histoire de l'individu, espérer c'est agir »! Odile Mouchet.

Témoignage de Mélanie ...

Merci aux bénévoles de Solidarité Paysans pour leur soutien.

Quand Solidarité Paysans m'a parlé de la procédure collective à la Foire de Sedan, cela a fait un déclic dans ma tête. De retour à la maison, j'en parle à mon mari, mais sa réponse est catégorique : « On n'en est pas à ce point-là ».

« Pour moi, ce n'était plus vivable. On était au dernier cran de la ceinture, on ne pouvait pas aller plus loin ».

Quelques semaines plus tard, nous recevons une lettre de relance menaçante d'un fournisseur. Plus d'hésitation, nous contactons Solidarité Paysans pour demander d'être accompagnés et ainsi préparer et déposer le dossier au Tribunal de Grande Instance de Charleville-Mézières.

Deux bénévoles viennent plusieurs fois à notre domicile pour échanger sur la procédure et nous guider dans les démarches. Toute cette période n'a pas été facile : « montrer sa comptabilité, lister ses biens, ses dettes. Elle nous a permis de nous réapproprier nos chiffres ».

Lors du passage au Tribunal, mon mari et moi avons eu un choc : être dans la même salle d'audience que « Fourniret ». Malgré cela, nous sommes agréablement surpris par la bienveillance de la juridiction.



Suite au jugement, nous faisons connaissance avec les différents intervenants de la procédure (mandataire judiciaire, administrateur judiciaire). « Comme nous sommes à l'origine de la demande, nous ne subissons pas la procédure, nous coopérons pour que tout ce passe au mieux ».

« Il y a une étape difficile à vivre : l'estimation des biens professionnels et privés. Il faut garder en tête que l'estimation n'est pas faite pour une liquidation judiciaire ».

« Toute cette démarche est une réelle épreuve, mais nous ne regrettons pas car nous ne savons pas où nous en serions si nous n'avions pas franchi le pas. Mon mari dit maintenant que nous aurions dû le faire deux ans plus tôt ». 1/4

Agroécologie et changement de pratiques en agriculture, parlons-en

Le réseau SP avait prévu un colloque à Paris le 7 décembre.

Confinement et crise sanitaire obligent, plus de 300 connexions en visioconférence ont permis à l'ensemble du réseau Solidarité Paysans de participer au colloque « L'Agroécologie : un levier de redressement des exploitations fragilisées ». Quelques bénévoles présents de SP 51-08 ont souhaité partager leur ressenti sur cette journée ...

Une étude réalisée entre 2015 et 2020 a mis en lumière le parcours de 40 familles d'agriculteurs accompagnés par SP. Celle-ci a servi de fil conducteur tout au long de la journée.

Jean-François Bouchevreau, Président de Solidarité Paysans national, en charge du dossier « Agroécologie, changements de pratiques » dans le réseau, a introduit les travaux de la journée. « Il faut peu de chose pour basculer dans l'engrenage funeste ».

La perte de confiance peut être rapide : problèmes financiers, difficultés personnelles, périodes de doute ...

Solidarité Paysans constate que si les procédures collectives et l'ouverture de droits sociaux sont indispensables au redressement des exploitations, elles ne sont pas toujours suffisantes. Dès lors pour régler les annuités d'un emprunt ou le dividende d'un plan de redressement, il apparait nécessaire de réduire ses consommations intermédiaires et d'augmenter sa valeur ajoutée. Cela incite à interroger son modèle de production et envisager des évolutions dans sa conduite de l'exploitation. C'est avec ce besoin que Solidarité

Paysans se tourne vers les pratiques rattachées à l'agroécologie envisagée sous un angle économique, social et humain.

Un accompagnement global, à l'écoute du projet de l'agriculteur, prend ainsi tout son sens.

Le témoignage de deux familles d'agriculteurs qui ont évolué dans leurs pratiques, a permis aux participants d'échanger en direct sur la question des changements pratiques en agriculture plus économes et autonomes pour trouver des solutions plus viables et plus vivables.

Des personnalités parmi lesquelles une psychologue du travail, deux sociologues, un agronome, un philosophe présents à la table ronde ont ensuite apporté leurs expertises.

Changer, pour qui, pour quoi, comment?

De ce colloque, Guy a retenu pour nous ...

- <u>Face aux difficultés</u>, Erwan et Marie ont repris les formations, ils ont revu leur endettement dans sa globalité, ils ont acheté moins d'intrants, ils ont visé de produire seulement 6000 litres de lait par vache mais en autonomie.
- <u>Du témoignage de Mathieu</u>: Il avait repris l'exploitation familiale très endettée où il n'y avait plus de trésorerie, il a très vite ressenti un mal être au travail, il n'avait plus envi de bosser mais ... « On continue quand même », « le couperet : La Banque », là il appelle Solidarité Paysans. Il a décidé de transformer et commercialiser une partie de sa production pour trouver le contact des clients, il a aussi retrouvé le « bon sens paysan ».
- Les phrases choc d'Angèle, Psychologue du travail : Garder du lien pour ne pas être isolé. L'estime de soi se construit à partir de la reconnaissance du travail. Le changement c'est brutal. Le collectif limite l'exclusion, en collectif « travailler c'est trouvailler ».
- <u>Prendre le risque de changer</u>, à partir de situation d'échec, la prise de risque doit être choisie, changer le référentiel dans sa tête, retrouver le sens de son métier, reprendre la main de ses choix par des échanges et l'écoute avec les autres.

Les bons agriculteurs sont en accord avec leur environnement.

- Demander - Donner - Recevoir et Rendre -

<u>Le collectif pour sortir de l'isolement</u>, l'intelligence collective, avoir de nouveaux projets, être agriculteur est une fonction en relation avec le vivant.

Désapprendre ce que j'ai appris et aller chercher ailleurs ce dont j'ai besoin.

<u>Comment changer</u>? Désapprendre, s'aider du collectif, utiliser le cadre judiciaire si besoin, se réinventer.



Journée d'échange sur une exploitation

De son côté Bernard a entendu ...

Le reportage montre deux agriculteurs qui ont changé de pratique dans leur méthode de production.

Ils sont passés à la vente directe pour écouler une partie de leurs produits.

Cette transition n'a pu se faire qu'avec l'accompagnement de personnes compétentes et avec le rattachement à un groupe de personnes, même informel, aux motivations proches, qui leur permet d'échanger sur des choses concrètes et pratiques.

Je cite une phrase de Angèle Satche, Psychologue du travail : « Le changement est un risque d'une telle brutalité pour l'organisation sociale et psychique que nous sommes obligés de questionner la notion d'objectivité. [...] Accompagner le changement, c'est s'attacher à soigner les transitions et à supporter l'irrationnel. »

Dans une telle démarche, le soutien du collectif est très important. L'objectif doit être bien défini et proportionné à l'autonomie et aux capacités de l'agriculteur.

Tout un programme pour nous bénévoles accompagnants, à Solidarité Paysans, qui sommes en première ligne auprès des personnes qui nous demandent de l'aide.

Paroles de personnalités de la table ronde ...

<u>François Léger, Agronome à AgroParisTech</u>, « Produire moins pour gagner plus, il faut se débarrasser de la seule ambition de production, il faut viser le Revenu ». « C'est à cause de l'agronomie que l'on est dans cette situation, le productivisme et le consumérisme font système ». « On propose une dépendance à des systèmes techniques, ce sont des leurres. La technique n'est pas neutre, elle impacte la question de l'Humain ».

<u>Léo Coutellec, Philosophe Université Paris-Saclay</u>, « Je ne suis pas contre les normes, je suis contre la normalisation ». « C'est quoi être un bon agriculteur ? C'est un agriculteur heureux ! »

<u>Claude Compagnone, Sociologue AgroSup Dijon</u>, « L'agroécologie nécessite beaucoup de compétences ». « Il faut changer de référentiel, les agriculteurs sont dans un moule très étroit qui leur laisse peu de marge de manouvre ».

<u>Florence Pinton, Sociologue AgroParisTech</u>, « Beaucoup d'agriculteurs en difficulté étaient des gens seuls ». « La dynamique de changement de pratiques permet aux agriculteurs de prendre appui sur d'autres collègues ». « Les groupes de personnes produisent une intelligence collective, ce qui permet de verbaliser les choses ».

<u>Jean-François Bouchevreau, Président de Solidarité Paysans</u>, « Grâce au changement de pratiques, le paysan redevient expert de son propre système. Il produit en accord de ses valeurs et de ses convictions. Il retrouve du sens à la vie ».

Du fait des conditions sanitaires de ce début d'année, vous êtes conscients qu'il ne nous sera pas possible de tenir notre Assemblée générale selon le mode présentiel.

Dès que nous le pourrons, vous serez informé, mais il est probable que nous soyons contraints de la réaliser sous une forme inhabituelle. Elle se tiendrait alors à huis clos, limitée aux membres du Conseil d'Administration.

Vous êtes nombreux à profiter de l'Assemblée générale pour adhérer à l'association par le règlement de votre cotisation annuelle.

Nous comptons sur vous pour poursuivre votre soutien à l'association en envoyant votre règlement à l'adresse ci-dessous.

Des nouvelles du Réseau national

Naissance du Fonds de dotation Jean CADIOT - pour Solidarité Paysans

Au terme d'une année de réflexion et de labeur, grâce à la détermination de l'équipe de bénévoles et de salariées du National, le projet de création du Fonds de dotation a pu être présenté et adopté lors de l'Assemblée Générale du Réseau national le 29 septembre 2020. En voici la genèse.

Fin septembre 2019, sortait le film « Au nom de la terre ». S'ensuivit pour Solidarité Paysans une visibilité inattendue, attirant un certain nombre d'institutions ou sociétés désirant mettre en place un partenariat avec nous. C'est ainsi qu'en début d'année 2020, Solidarité Paysans a conclu un partenariat avec la Fondation Roi Baudouin intitulée « Consolider et asseoir le réseau Solidarité Paysans », visant notamment la création d'un Fonds de dotation au service du réseau national.

« Cette opportunité qui nous est donnée de desserrer les contraintes financières pesant sur les associations locales, si elle est menée à bien, permettra d'apporter les moyens de conduire plus sereinement l'action, et de sécuriser les accompagnements », rappelait Patrick Bougeard en présentant le projet.

La vocation unique d'un Fonds de dotation est d'organiser et gérer des levées de fonds pour financer une mission d'intérêt général. Il est adossé à la structure qui le crée. Le Fonds de dotation sera administré par un Conseil d'Administration de 4 membres :

- le fondateur Solidarité Paysans, représenté par un membre de son Conseil d'administration,
- une personne physique désignée par le Conseil d'administration de Solidarité Paysans en son sein,
- deux personnes physiques issues des associations membres de Solidarité Paysans, cooptées par le Conseil d'administration de Solidarité Paysans.

Qui était Jean Cadiot ?

Un militant historique de Solidarité Paysans. Eleveur en Loire-Atlantique, formé à la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne), il participe en 1970 à la création du mouvement des paysans travailleurs et contribue activement aux luttes contre l'intégration.

En 1978, lui-même en difficulté, il entreprend une grève de la faim devant la caisse du Crédit agricole. Dès 1986, il participe à l'auto-organisation des agriculteurs en difficulté avec la création de l'association de défense des Agridif SOS paysans en difficulté Loire-Atlantique, puis au regroupement des treize associations SOS de l'Ouest au sein de la coordination des associations SOS agriculteurs en difficulté Grand Ouest.

Partie prenante de la défense des paysans et du respect de leurs droits, Jean était aussi de ceux qui militaient concrètement pour l'appropriation du Droit par les paysans, en s'engageant à le faire évoluer, particulièrement en se battant pour l'extension du droit à utiliser les procédures collectives pour les paysans, bagarre qui a abouti à la loi de décembre 1988.

En 1990, sous l'impulsion conjointe de la coordination Grand Ouest et de la commission Agridif de la Confédération Paysanne, il participe à l'organisation du colloque de Rambouillet « L'agriculture en difficulté prend la parole », puis en février 1992, à la création de l'association Solidarité Paysans dont il sera administrateur.



2021 N° 00 Solidarité Paysans Marne-Ardennes Mairie - 2, grande rue - 08300 Perthes

Carte de membre adhérent pour l'année 2021 : 30 €

Nom et prénom :

Localité :

Numéro d'appel de l'association 06 41 98 80 81 solidaritepaysans5108@laposte.net www.solidaritepaysans.org/marneardennes